

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4727**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Dessinateur projeteur en DAO-MAO

Nouvel intitulé : Dessinateur Projeteur BIM

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Fédération compagnonique des métiers du bâtiment (FCMB) Anglet, Fédération compagnonique des métiers du bâtiment (FCMB) Agen	Directeur FCMB Agen, Directeur FCMB Anglet

Cette certification fait l'objet d'une co-habilitation : chaque certificateur est en mesure de la délivrer en son nom propre

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230n Etudes et projets d'architecture et de décors

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le champ d'intervention du dessinateur projeteur en DAO-MAO comporte 4 activités principales : 1 -ACTIVITE SENSIBILISATION A L'ACTE DE CONSTRUIRE : Rechercher les besoins du maître d'ouvrage et établir un cahier des charges. Appliquer les réglementations en vigueur dans le cadre de la construction. Conseiller et apporter un appui technique au maître d'oeuvre.

2 - ACTIVITE CONCEPTION DESSIN 2D 3D : Réaliser ou modifier des plans d'ouvrages ou d'aménagements selon les normes en vigueur et les évolutions de contraintes. Déterminer ou faire évoluer les nomenclatures, les spécifications et les cotations des plans. Produire les plans d'exécution à destination des entreprises.

3 - ACTIVITE METRE DESCRIPTIF, ESTIMATIF QUANTITATIF : Evaluer et quantifier le coût des opérations du projet. Effectuer les commandes permettant la conception d'une bibliothèque, l'exécution d'un métré quantitatif et estimatif.

4 - ACTIVITE INTEGRATION DANS LE SITE/DOSSIERS ADMINISTRATIFS : Utiliser le logiciel de retouche d'images. Savoir réaliser un reportage photographique numérique. Remplir les différentes demandes administratives. Constituer le dossier de Permis de Construire.

Les capacités attestées :

- Déterminer des solutions de constructions ou d'aménagements à partir du cahier des charges
- Mettre en application les réglementations de la construction par rapport à un projet
- Réaliser l'esquisse graphique d'un projet
- Exécuter tous les éléments graphiques de l'APS et de l'APD (dessin en 2 et 3 dimensions)
- Réaliser la description des ouvrages et établir le métré descriptif
- Créer un devis quantitatif estimatif
- Editer le dossier complet Permis de construire

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bâtiment, architecture, bureaux d'études.

- Collaborateur d'Architecte - Dessinateur
- Métreur
- Conducteur de Travaux
- Coordinateur

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1104 : Dessin BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Evaluations en cours de formation à la fin de chaque module
- Stage en entreprise et rapport de stage
- Examen final: examen en salle (sous contrôle) basé sur un dossier de construction composé par des professionnels (mise en situation proche de conditions de travail réelles), faisant appel à l'ensemble des compétences acquises par le candidat au cours de sa formation.
- Présentation d'un projet personnel et soutenance devant le jury: le candidat devra illustrer ses compétences et ses aptitudes relatives à la certification à travers la soutenance de son projet personnel et de sa production lors de l'examen final.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	

En contrat d'apprentissage	X	4 professionnels dont 2 architectes minimum. 1 salarié occupant le poste de dessinateur projeteur. Le major de la session précédente. 1 formateur extérieur à la structure intervenant dans le même champ d'intervention.
Après un parcours de formation continue	X	4 professionnels dont 2 architectes minimum. 1 salarié occupant le poste de dessinateur projeteur. Le major de la session précédente. 1 formateur extérieur à la structure intervenant dans le même champ d'intervention.
En contrat de professionnalisation	X	4 professionnels dont 2 architectes minimum. 1 salarié occupant le poste de dessinateur projeteur. Le major de la session précédente. 1 formateur extérieur à la structure intervenant dans le même champ d'intervention.
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé " Dessinateur projeteur en DAO-MAO" avec effet au 24 octobre 2011, jusqu'au 27 août 2018.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 10 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Intitulé : Technicien supérieur Dessin métré assisté par ordinateur.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

8 à 10 titulaires de la certification par an en moyenne

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

Lieux de certification et de préparation :

FCMB ANGLET/LONS

Site d'ANGLET : 3 Allée de Bellevue

64600 ANGLET

FCMB AGEN

6 Rue Jean Baptiste Pérès

47000 AGEN

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Lieu de préparation uniquement :

FCMB BORDEAUX

Avenue Gaston Cabannes

BP 90

33270 FLOIRAC

**Historique de la certification :**

Ancien libellé : Technicien supérieur Dessin métré assisté par ordinateur (Arrêté du 10 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997)

**Certification précédente :** Technicien supérieur Dessin métré assisté par ordinateur (Fiche incomplète)

**Certification suivante :** Dessinateur Projeteur BIM